

**Fondation du Centre d'études
collégiales du Témiscouata**

**États financiers
au 31 août 2024**

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
États financiers	
Résultats et actif net	4
Flux de trésorerie	5
Situation financière	6
Notes complémentaires	7 - 9

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
813, rue Commerciale Nord
Témiscouata-sur-le-Lac (Québec)
G0L 1E0

T 418 854-2122

Aux administrateurs de
Fondation du Centre d'études collégiales du Témiscouata

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme Fondation du Centre d'études collégiales du Témiscouata, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2024 et les états des résultats et actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur ces états financiers en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 août 2024 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

1

Témiscouata-sur-le-Lac
Le 30 octobre 2024

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A123437

Fondation du Centre d'études collégiales du Témiscouata

Résultats et actif net

pour l'exercice terminé le 31 août 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Produits		
Apports		
Dons et contributions (note 3)	68 746	69 125
Revenus de placement	11 328	12 488
Revenus - activités de financement	11 823	
Variation de la juste valeur des placements	32 103	6 442
	<u>124 000</u>	<u>88 055</u>
Charges		
Bourses	5 500	6 500
Espace campus		3 100
Assurances	2 384	2 242
Transport scolaire	2 250	3 771
Dons	223	
Publicité	420	383
Mérite Étudiant	1 260	740
Fonds de dépannage	84	1 250
Honoraires professionnels	1 800	2 327
Fournitures et frais de bureau	689	
Frais de gestion des placements	2 995	2 699
Dépenses - activités de financement	5 588	
Intérêts et frais bancaires	164	35
	<u>23 357</u>	<u>23 047</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	100 643	65 008
Actif net non affecté au début	459 562	394 554
Actif net non affecté à la fin	<u>560 205</u>	<u>459 562</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation du Centre d'études collégiales du Témiscouata

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 août 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	100 643	65 008
Éléments hors caisse		
Variation nette de la juste valeur de placements	<u>(32 103)</u>	<u>(6 442)</u>
	<u>68 540</u>	<u>58 566</u>
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Taxes à la consommation à recevoir	(385)	225
Comptes fournisseurs	<u>212</u>	<u>225</u>
	<u>(173)</u>	<u>225</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>68 367</u>	<u>58 791</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	(149 813)	(55 245)
Encaissements de placements	<u>88 399</u>	<u>47 384</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(61 414)</u>	<u>(7 861)</u>
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	6 953	50 930
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>95 755</u>	<u>44 825</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>102 708</u>	<u>95 755</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	5 730	8 863
Épargne à terme	<u>96 978</u>	<u>86 892</u>
	<u>102 708</u>	<u>95 755</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation du Centre d'études collégiales du Témiscouata

Situation financière

au 31 août 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	5 730	8 863
Épargne à terme	96 978	86 892
Taxes à la consommation à recevoir	1 106	721
	<u>103 814</u>	<u>96 476</u>
Long terme		
Placements (note 4)	456 603	363 086
	<u>560 417</u>	<u>459 562</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs	212	
ACTIF NET		
Non affecté	560 205	459 562
	<u>560 417</u>	<u>459 562</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

Administrateur

Administrateur

Administrateur

Fondation du Centre d'études collégiales du Témiscouata

Notes complémentaires

au 31 août 2024

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif de promouvoir et de faciliter l'accès aux études post-secondaires sur le territoire de la Municipalité régionale de comté de Témiscouata et de ses environs. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Revenus d'activités

Les revenus d'activités de financement sont constatés à titre de produits conformément à l'entente entre les parties, lorsque les activités de financement ont lieu, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Le passif lié à la fraction des produits provenant des activités de financement encaissés mais non encore gagnés est comptabilisé à l'état de la situation financière à titre de produits reportés.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés aux résultats selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé, alors que les produits de dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par l'organisme. Les produits provenant de fonds d'actions sont constatés au moment de leur distribution. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Fondation du Centre d'études collégiales du Témiscouata

Notes complémentaires

au 31 août 2024

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée des coûts de transaction afférents.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur et ceux relatifs aux actifs et aux passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en actions et en fonds d'actions qui sont évalués à la juste valeur et des placements en obligations que l'organisme a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin.

Les placements sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur relatives aux placements en actions et en fonds d'actions sont comptabilisées immédiatement à l'état des résultats.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

3 - APPORTS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Dons et contributions		
Municipales	400	
Organismes	67 088	68 625
Entreprises	425	500
Particuliers	833	
	<u>68 746</u>	<u>69 125</u>

Fondation du Centre d'études collégiales du Témiscouata

Notes complémentaires

au 31 août 2024

4 - PLACEMENTS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Placements évalués à la juste valeur		
Obligations	330 640	262 104
Actions et fonds d'actions	125 963	100 982
	<u>456 603</u>	<u>363 086</u>

5 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

Certains placements exposent indirectement l'organisme au risque de crédit.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent des activités d'investissement :

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

L'épargne à terme et les obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de prix autre

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en actions et fonds d'actions, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

6 - OPÉRATION CONCLUE AVEC LE CENTRE D'ÉTUDES COLLÉGIALES DU TÉMISCOUATA

L'organisme a reçu à titre gratuit un soutien administratif de la part du Centre d'études collégiales du Témiscouata. Aucune somme n'est comptabilisée aux états financiers à l'égard de cette opération.